



REGLEMENT GENERAL

25^e CROSS des Sources VARCES - Dimanche 11 mars 2018

1. Le **Sou des écoles de Varcès** organise le dimanche 11 mars :

10h00	Course 1	10 km	Cadets à Masters
10h00	Course 2	5 km	Minimes à Masters
11h15	Course 3	1km600	Benjamins et Poussins
11h45	Course 4	600 m	Eveil Athlétique
12h00	Course 5	300 m	Baby Athlétisme

Masters (VE) : 1977 & avant – Séniors (SE) : 1978 à 1994 – Espoirs (ES) : 1995 à 1997 – Juniors (JU) : 1998 & 1999 – Cadets (CA) : 2000 & 2001 – Minimes (MI) : 2002 & 2003 – Benjamins (BE) : 2004 & 2005 – Poussins (PO) : 2006 & 2007 – Eveil Athlétique (EA) : 2008 à 2010 – Baby Athlétisme 2011 & après

2. **Départ et arrivée** : Gymnase Lionel-Terray à VARCES

3. **Inscription et retrait des dossards**

Pour les courses 1 & 2 : inscription par Internet en ligne sur le site de Chrono Consult (+1 € de frais d'inscription en ligne) ou sur place à l'intérieur du gymnase de Varcès de **7h30 à 9h30** (majoration de 2 € pour toute inscription le jour de la course).

Pour les courses 3, 4 & 5 : inscription par correspondance (à remettre dans la BAL du Sou) ou sur place à l'intérieur du gymnase de VARCES de **9h45 à 11h**.

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription :

Course 1	10 km	10 € (+ 2 € inscription le jour même)
Course 2	5 km	8 € (+ 2 € inscription le jour même)
Course 3	1km600	4,50 €
Course 4	600 m	4,50 €
Course 5	300 m	4,50 €

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Pour les courses 1, 2 et 3, il sera demandé à chaque concurrent de fournir au moment du retrait du dossard :

- Pour les licenciés : Licence Athlé Compétition, Entreprise ou Runing, Licence Fédération Française de Triathlon, Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- Pour les non-licenciés : Un certificat médical, datant de moins d'un an, de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition ou sa photocopie certifiée conforme.

Pour toutes les courses, le chronométrage sera automatique grâce aux puces électroniques remises à chaque participant. En cas de perte, le coureur devra rembourser la somme de 10€.

impression du sou

4. **Droit à l'image**

Des photos collectives et individuelles seront publiées en utilisation libre de droits sur le site Internet www.soudesecolesdevarces.fr et la page Facebook du sou des écoles de Varcès. **Les participants en acceptent la publication.**

5. **Assurance**

L'organisation de la course est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la **MAIF**. Chaque coureur doit être assuré à titre personnel.

6. **Organisation – Contrôle**

Vestiaires (non gardés), sanitaires, douches hommes et femmes sont à disposition des coureurs.

Ravitaillement au 5 km et à l'arrivée.

La sécurité est assurée par les Secours Pontois et les signaleurs, cependant, chaque participant s'engage à porter assistance à tout coureur en difficulté.

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement traversé, à ne pas jeter de déchets sur le parcours.

Les organisateurs se réservent le droit de tout changement possible et souhaitable ce jour-là, pour le bon déroulement de l'épreuve.

Tous les cas litigieux seront analysés et tranchés par les organisateurs de l'épreuve.

7. **Récompenses (dès 12 H 30)**

Une récompense sera donnée aux 3 premiers (H/F) au scratch sur les courses 1 & 2.

Coupes et/ou médailles seront remises aux premières places de chaque catégorie de toutes les courses, les 4 catégories masters ne comptant que pour une.

Une médaille sera offerte à tout arrivant des courses 3, 4 et 5.

Des pâtes à la bolognaise seront offertes à tous les participants.

Le cross des Sources de Varcès est inscrit au calendrier du CDCHS38.

8. **Résultats**

Ils seront publiés sur le site www.soudesecolesdevarces.fr.

9. **Renseignements complémentaires**

Morad BOUHEZAM, 8, route de Reymure, 38760 VARCES
06.69.19.67.37 / crossdevarces@gmail.fr / contact@crossdevarces.fr

Les organisateurs remercient l'ensemble des partenaires

Bulletin d'inscription

Course :

300 m 600 m 1.6 km 5 km 10 km

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

Club/Entreprise :

Nom de l'instituteur (CHALLENGE DES SOURCES) :

Licence sportive :

N° Licence :

Nom de la Fédération sportive :

N'étant pas titulaire d'une licence sportive, je joins un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive (datant de moins d'un an) ou sa photocopie certifiée conforme.

Catégorie : marquez d'une croix la catégorie correspondante.

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	
Masters	VE	1977 et avant	
Seniors	SE	1978 à 1994	
Espoirs	ES	1995 à 1997	
Juniors	JU	1998 et 1999	
Cadets	CA	2000 et 2001	
Minimes	MI	2002 et 2003	
Benjamins	BE	2004 et 2005	
Poussins	PO	2006 et 2007	
Éveil Athlétique	EA	2008 à 2010	
Baby Athlé	BB	2011 et après	

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription

10 km	10€ (inscription en ligne)	12€ (inscription le jour même)
5 km	8€ (inscription en ligne)	10€ (inscription le jour même)
1km600	4,5€	
600 m	4,5€	
300 m	4,5€	

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement ci-joint et en accepter les clauses.

Signature :

Numéro de dossard :

